

Image not found or type unknown



Abus de syndic benevole

Par **Zidane**, le **10/01/2024** à **18:01**

Bonjour

je fais partie d'un syndic bénévole ou l'entente n'y est pas aucune communication

aucune réponse aux courriers

voila dernièrement il y a eu un arrêté de péril suite à une explosion de gaz ,le bureau d'étude a fait son rapport sans passer par chez moi et seul les 4 membres du conseil syndical ont été pris en charge et je n'arrive pas à obtenir des les éléments du sinistre malgré plusieurs relances quel sont mes options à savoir que c'est monnaie courante sur tous les sujets si vous avez un conseil je suis preneur

par avance merci